

Région de Bruxelles Capitale
INVENTAIRE DU
PATRIMOINE NATUREL

SITE

Parc public de Laeken

Bruxelles, Avenue des Trembles, -

Statut juridique
Classé

ID
Urban : 134

Typologie
Parc paysager

L’origine de ce parc est due au projet d`implanter un monument à Léopold Ier en bordure du Domaine royal de Laeken. Ce sont les plans du paysagiste allemand Keilig (qui a aménagé le bois de la Cambre) et de l`ingénieur Van Schoubroeck qui sont finalement choisis par la ville de Bruxelles le 15 mars 1868 en vue d`établir ce nouveau parc public. Inséré dans un vaste complexe d`espaces verts dépassant largement les 300 ha (comprenant le Domaine royal, le parc du Stuyvenbergh, le parc Jean Sobiesky, le Belvédère, le Pavillon chinois, le Donderberg et le parc d`Osseghem), le parc de Laeken est sans doute le plus anglais des parcs bruxellois. On y trouve les plus belles perspectives et nombreux sont les points d`où l`on découvre des vues assez lointaines. La place de la Dynastie, qui en est un des points forts, accueille le monument à Léopold Ier.

Tracé vers 1876, le parc public ne sera cependant accessible aux Bruxellois qu`en 1880. La partie septentrionale organisée autour du Belvédère n`est pas accessible au public, elle sert toujours de résidence à la famille royale. L`ensemble couvre environ 45 ha. Le parc public, qui compte quantité d`arbres remarquables, est aujourd’hui propriété de la Région bruxelloise.





